

DIU de Pathologie Foetale et Placentaire



DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE DE PATHOLOGIE FŒTALE ET PLACENTAIRE

GUIDE PRATIQUE À L'USAGE DES ÉTUDIANTS

ÉDITION 2025/2026

Enseignement théorique

L'enseignement est dispensé sous forme de 10 modules de e-learning en ligne, sur la plateforme nationale **Uness formation 3eme cycle**

Après avoir réalisé votre inscription universitaire, vous recevrez vos **identifiants universitaires**.

Il faudra alors vous connecter une première fois à Uness formation 3° cycle

- <https://formation.uness.fr/3C>**
- Choisir votre université d'inscription
- Saisir votre identifiant et votre mot de passe

Une fois inscrit, il vous faudra envoyer un mail à diufoeto@gmail.com avec comme objet : « inscription Uness » en précisant votre identifiant (mail d'inscription). Nous pourrions alors vous inscrire au cours que vous retrouverez dans votre tableau de bord, dans « mes parcours ».

Chaque session (Module) comprend entre 10 et 20 cours. Chaque cours comprend une vidéo (+ pdf), et un test /quizz de 2 à 5 QCMs. **La validation du module nécessite la validation des cours et des tests, et tient lieu de feuille d'émargement.**

Une attestation de connexion peut être délivrée quand ces conditions sont réunies.

L'assiduité aux enseignements théoriques est indispensable pour la validation de ce DIU.

A chaque session, est associée une ½ journée en zoom et/ou présentiel pour aborder la pratique par des cas cliniques et conduites à tenir (voir programme page 5).

Mémoire

Rédaction

La présentation d'un mémoire fait partie des épreuves de validation du DIU, juste après avoir passé l'épreuve écrite. Il est indispensable de choisir un sujet assez tôt pour mener à bien ce travail. **Vous devez transmettre le sujet de votre mémoire et le nom de votre directeur de mémoire**, le plus tôt possible et le plus tard en mars 2025 sur le mail diufoeto@gmail.com. **L'approbation d'un des membres de la commission pédagogique nationale [CPN] est nécessaire avant de débiter le travail (liste en fin de document)**. Il est également nécessaire de communiquer régulièrement à votre directeur de mémoire un "état d'avancement" de votre travail afin de vous aider au mieux.

Le mémoire validé par votre directeur de mémoire, doit être adressé au format pdf à l'adresse diufoeto@gmail.com et en copie lilia.ezzili@aphp.fr dans les 15 jours précédant la soutenance. **L'iconographie** doit être lisible : vérifier qu'elle n'est pas trop pixellisée dans le document pdf.

Rédaction: le mémoire devra comprendre entre **25 et 40 pages** avec la bibliographie et les annexes, police de caractères 12, interligne 1,5. **Sur la page de garde** figurent votre nom, "Mémoire pour l'obtention du DIU de Pathologie Foetale et Placentaire" + année ou date de soutenance, Université d'inscription, Titre du mémoire, encadrant/directeur du mémoire. **1ere page**, il faut faire figurer **un résumé de votre mémoire et des mots-clés, abréviations utilisées, suivi d'un sommaire**. Les références sont comprises entre 15 et 40. La soutenance, publique, a lieu en Octobre devant un jury composé par les membres de la commission pédagogique nationale [CPN]. Deux membres de cette commission auront la charge de "rapporter" votre mémoire et donc d'en faire, avant la soutenance, une lecture critique attentive.

Un mémoire sous forme **d'article rédigé en anglais**, paru l'année de la soutenance, accepté, soumis, ou prêt à être soumis (finalisé dans le format de la revue choisie), est accepté et même encouragé. Dans ce cas, une annexe peut être ajoutée avec les données plus complètes tels que des tableaux ou une description plus détaillée des observations.

Soutenance

La soutenance se fera sous forme d'une présentation orale de 10 min à l'aide d'un support visuel (diaporama) suivi de 10 min de questions. Le respect du temps de présentation est important, penser à répéter avant.

Vous serez évalués sur les items suivants :

Evaluation individuelle du mémoire par les rapporteurs : évaluation sur le fond

- o Résumé : contexte global, objectif, résultats, et messages clés
- o Plan de présentation cohérent (modèle : introduction, matériel et méthodes, résultats, discussion, conclusions +/- perspectives)
- o Présentation du sujet/contexte/ problématique, formulation claire des objectifs
- o Formulation des résultats/ observations
- o Ampleur du travail personnel
 - o Etudes de cohortes, série : capacité de synthèse
 - o Un ou quelques cas, pathologie rare : cerner tous les aspects du sujet, bibliographie plus complète.
- o Originalité du travail
- o Clarté du texte et qualité de rédaction
- o Discussion, compréhension du sujet
- o Respect des consignes (pages)
- o Références bibliographiques : conformité, à jour

Evaluation individuelle du mémoire lors de la soutenance par la commission pédagogique

- o Gestion /respect du temps de l'exposé
- o Introduction et présentation du sujet, indication d'un plan, exposé bien structuré
- o Clarté de la présentation
- o Maîtrise du vocabulaire (foetopathologie, scientifique)
- o Qualité synthétique des diapositives (texte, tableaux, visuel)
- o Messages clés du travail
- o Qualité des réponses aux questions

Stage pratique

Si la validation du DIU repose réglementairement sur l'assiduité aux enseignements, sur un examen théorique et sur une soutenance de mémoire, il est recommandé de faire un stage pratique. L'expérience montre que ce stage est également très utile pour la pratique et l'interprétation des échographies fœtales et des problématiques rencontrées par les foetopathologistes au cours de l'examen foeto-placentaire, vous permettant d'être confronté à une réalité dont vous ne connaissez, sans cela, qu'un reflet.

Ces stages pratiques sont obligatoires si vous souhaitez une **attestation de stage pratique** à condition d'avoir pratiqué au moins 50 examens foetoplacentaires complets **dans au moins deux laboratoires agréés**. La liste des laboratoires agréés peut vous être délivrée sur simple demande auprès du secrétaire de la CPN. De même, en cas de stage, il vous sera demandé de remplir un portfolio pour suivre votre évolution. Celui-ci vous a normalement été adressé avec ce guide en début d'année. Le stage pratique est indispensable pour les étudiants qui pratiqueront ultérieurement des examens foetopathologiques. L'attestation de stage pratique peut être délivrée à distance du diplôme.

Validation du diplôme

L'article 7 du règlement du DIU précise que la validation du DIU comprend :

- **Un examen théorique** (comptant pour les 2/3 de la note globale),
 - noté sur 20 (une note inférieure à 8/20 est éliminatoire),
 - sous forme de QCM et cas cliniques.

- **Un mémoire** sous la direction d'un responsable (comptant pour 1/3 de la note globale),
 - noté sur 10 (une note inférieure à 3/10 est éliminatoire).

Pour valider la formation, le candidat doit obtenir une note globale au moins égale à **15 sur 30** (sans note éliminatoire) et avoir validé les 10 modules de l'enseignement théorique (sauf cas de force majeure, soumis à l'appréciation du jury).

Il y a redoublement si la note globale est inférieure à 15 sur 30 ou en cas de note éliminatoire.

- Le bénéfice de la note du mémoire peut être conservé si elle n'est pas éliminatoire.
- Le bénéfice de la note de l'examen théorique peut être conservé si elle n'est pas éliminatoire.

Dans le cas où l'étudiant a suivi toute la formation mais n'a pu passer l'examen écrit ou n'a pu soutenir son mémoire, il n'aura à acquitter lors de sa réinscription, que les droits de scolarité.

Toutes les annales de l'examen écrit seront à votre disposition sur un drive dont l'adresse vous sera communiquée.

La délibération du jury a lieu après la fin des épreuves et le procès-verbal est ensuite communiqué aux administrations de chacune des universités contractantes afin que le diplôme puisse vous être délivré, à votre demande, sous le sceau de l'université auprès de laquelle vous êtes inscrit.

Dispositions diverses

Il est indispensable de communiquer au secrétaire de la commission pédagogique nationale toute modification concernant votre adresse postale et électronique, seuls moyens de vous donner les informations nécessaires pour suivre l'enseignement dans les meilleures conditions. Il vous est aussi demandé de communiquer au secrétaire de la commission pédagogique toute décision que vous prendrez en relation avec votre cursus dans le DIU (arrêt temporaire ou définitif de la formation, présentation ou non aux épreuves écrites et/ou au mémoire...).

Composition de la commission pédagogique nationale

Mail contact d'ordre pédagogique	diu.foeto@gmail.com
Sophie Collardeau, coordinatrice	sophie.collardeau-frachon@chu-lyon.fr
Tania Attié-Bitach, co-coordinatrice	tania.attie@inserm.fr
Cristina Antal	mariacristina.antal@chru-strasbourg.fr
Mathilde Becmeur Lefebvre	mathilde.becmeur-lefebvre@chr-orleans.fr
Claire Beneteau	claire.beneteau@chu-bordeaux.fr
Charlotte Dubucs	charlotte.dubucs@gmail.com
Fabien Guimiot	fabien.guimiot@aphp.fr
Suonavy Khung	suonavy.khung@aphp.fr
Laurence Loeuillet	laurence.loeuillet@aphp.fr
Arnaud Molin	molin-a@chu-caen.fr
Marie-Hélène Saint Frison	mariehelene.saintfrison@aphp.fr
Alexandre Vasiljevic	alexandre.vasiljevic@chu-lyon.fr
Herve Sartelet	h.sartelet@chru-nancy.fr
Matthieu Dap	m.dap@chru-nancy.fr

Pour toute question d'ordre administrative; veuillez vous adresser à votre université d'inscription.

Programme 2025/2026

Réunions d'information étudiants :

- **Lundi 03/11/2025 : 17h30 et Lundi 01/12/2025 17h30**

E-learning Uness 3C	Thème	Présentiel, Dates	Heure	Responsables
Module 1 (Décembre)	Généralités	Lundi 08 décembre 2025 <i>Visio zoom</i>	14h 18h	T Attié-Bitach S Collardeau-Frachon
Module 2 (Janvier)	Méthodologie et lésions élémentaires	Lundi 02 Février 2026 <i>Hybride salle 3 Faculté Necker</i>	9h 18h	C. Antal MH Saint-Frison
Module 3 (Février)	Génétique	Lundi 09 Mars 2026 <i>Visio zoom</i>	14h 18h	T Attié-Bitach C Beneteau MH Saint Frison
Module 4 (Mars)	Annexes et grossesses multiples	Lundi 30 mars 2026 <i>Visio zoom</i>	14h 18h	MH Saint-Frison S Khung
Module 5 (Avril)	Pathologie générale	Lundi 4 Mai 2026 <i>Hybride salle 3 Faculté Necker</i>	9h 13h	S Collardeau-Frachon L Loeuillet
Module 6 (Avril)	Abdomen et pelvis	Lundi 4 Mai 2026 <i>Hybride salle 3 Faculté Necker</i>	14h 18h	S Collardeau-Frachon F Guimiot
Module 7 (Mai)	Os et croissance	Lundi 1 juin 2026 <i>Visio zoom</i>	14h 18h	S Khung C Quélin
Module 8 (Juin)	Système nerveux central	Lundi 29 Juin 2026 <i>Visio zoom</i>	14h 18h	A Vasiljevic L Loeuillet
Module 9 (Juillet)	Thorax et paroi	Lundi 7 septembre 2026 <i>Visio zoom</i>	14h 18h	F Guimiot A Vasiljevic
Module 10 (Septembre)	Œil et neuro-musculaire Et révisions	Lundi 21 septembre 2026 <i>Hybride faculté Necker</i>	14h 18h	C Dubucs P Marcorelles

Dates des examens

Examen théorique: **Mercredi 30 Septembre 2026 de 14 à 16h**

Soutenance des mémoires : **Vendredi 16 Octobre 2026**

Lien de connexion pour les présentiels

Sera transmis sur le programme de chaque module, qui vous sera envoyé par mail.

Inscriptions, dépôt de candidature:

Université de Paris : <https://appt.parisdescartes.fr/cgi-bin/WebObjects/CanditOnline.woa/>

Université de Bordeaux : <https://ecandidat-diplome-universitaire.u-bordeaux.fr>

Université Claude Bernard Lyon I : <http://specialites-medicales.univ-lyon1.fr>

Retrait de diplôme

Où ?: Auprès de votre université d'inscription

Quand ? après validation, en avril n+1 pour les inscrits n

Comment: sur rdv ou par mail: en joignant le formulaire de retrait ci dessous

- Université Paris Cité : formations.complementaires.medecine@u-paris.fr
- Université Claude Bernard Lyon: Scol.com.diplomes@univ-lyon1.fr
- Université de Bordeaux : scolarite.du-sante@u-bordeaux.fr

Formulaire de retrait du diplôme

Intitulé exact du diplôme:

Année universitaire :

Identification de l'étudiant

Numéro étudiant :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom : Nom d'usage :

Prénoms :

Date de Naissance : Lieu de naissance :

Mail : Téléphone :

Adresse d'envoi :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Je déclare sur l'honneur être l'étudiant concerné par la demande de ce document.

Date et signature (obligatoire)

Retrait du diplôme par procuration

Je soussigné(e)

Donne procuration à Mr/Mme, qui certifie avoir bien récupéré le diplôme ci-dessus désigné à la scolarité DU/DIU et Capacités en Médecine

Fait à :, le :

Signature de l'étudiant:

Cadre réservé à l'administration

Diplôme envoyé le :

AR n° :